

2018 Rapport d'Activités



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR

2018 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Pierre DUFOURCQ,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Directeur de la publication : Pierre DUFOURCQ

Rédaction : services communautaires

Conception, réalisation : service communication

Impression : Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays Grenadois, communes membres, Gilles Arroyo, Yves Candela

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

Sommaire

5

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

9

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

11

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

15

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

17

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

21

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

23

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

26

ANNEXES

DÉBUT DE L'ÉTUDE PRÉALABLE
RELATIVE AU PROJET D'HABITAT
ALTERNATIF POUR PERSONNES
ÂGÉES EN MARS 2018



VISITE
DU PRÉFET
LE 5 FÉVRIER
2018



PREMIER MARCHÉ
DE PRODUCTEURS
LE 25 JUILLET 2018
À BASCONS



LA KERMESSE
« MÉDIÉVALE »
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
A ÉTÉ UNE GRANDE
RÉUSSITE



LES MUSICALES
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
LE 30 MAI 2018



« LES NOCES DE
FIGARO » REVISITÉES
PAR L'OPÉRA DES
LANDES
LE 5 OCTOBRE
2018



« LES SCIENCES
TOUS AZIMUTS »
LORS D'ITINÉRAIRES
DES MÉDIATHÈQUES
LE 14 OCTOBRE
2018



LE SERVICE
ANIMATION SENIORS
ORGANISE SES PREMIERS
« CAFÉS PAPOT'ÂGE »



11
COMMUNES

7 920
HABITANTS
(INSEE 2018)

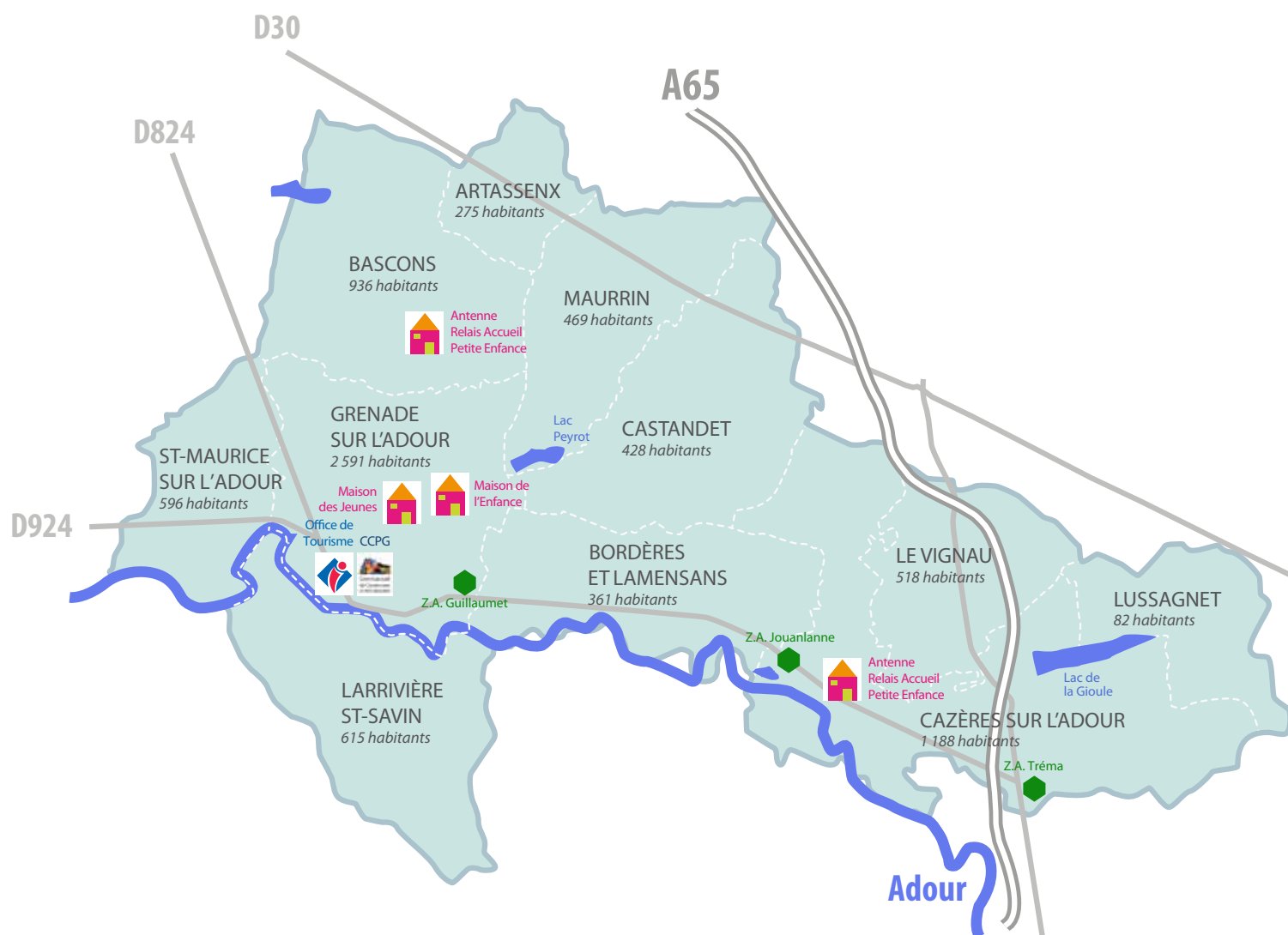
71
AGENTS

30
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

1
SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

401
ENTREPRISES



L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

La collectivité est présidée par Pierre Dufourcq, qui est chargé de mettre en œuvre les décisions prises en conseil communautaire, en s'appuyant sur l'administration et les services.

Le conseil communautaire, organe délibérant en charge de la gestion des dossiers de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées, **est composé de 30 élus**. Chacune des 11 com-

munes du territoire est représentée au minimum par 2 élus.

Le **bureau communautaire** examine et arbitre les décisions et projets communautaires en vérifiant la conformité de ces derniers par rapport aux intérêts communautaires. Les décisions sont ensuite soumises au conseil communautaire.

La Communauté de Communes a également instauré des **commissions de travail thématiques** composées d'élus des différentes communes du territoire. Ces commissions se réunissent tout au long de l'année en fonction des dossiers à gérer et réflexions à produire. Ces rencontres

servent de support aux décisions prises par le bureau des maires et le conseil communautaire.

Le 8 octobre, l'assemblée communautaire a accueilli Madame Myriam Lafite en remplacement de Monsieur Alain Lefèvre, démissionnaire pour la commune de Lussagnet.

12 RÉUNIONS DE BUREAU COMMUNAUTAIRE

7 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

98 DÉLIBÉRATIONS

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

En 2018, 12 réunions de bureau communautaire et 7 réunions de conseil communautaire ont rassemblé les élus du Pays Grenadois



Une aide exceptionnelle de 288 630,90 € a été allouée pour la réhabilitation de la piscine de Grenade sur l'Adour

LES PRINCIPALES MISSIONS

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace (SCOT, PLUi).
- > Actions de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme).
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- > Collecte et traitement des déchets.
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement.
- > Politique du logement et du cadre de vie.
- > Création, aménagement et entretien de la voirie.

- > Action sociale d'intérêt communautaire.
- > Assainissement.
- > Eau.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.
- > Bornes de recharge électrique.
- > Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emplois.
- > Aménagement numérique.
- > Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- > Culture.
- > Animaux errants.
- > Création et gestion des Ateliers Multiservices Informatique.
- > Ecole de musique.
- > Développement durable.

FINANCES

Le 9 avril, les élus se sont réunis en conseil communautaire afin de voter le budget 2018.

Le budget principal s'équilibre à hauteur de 13 millions d'euros pour la Communauté de Communes et près de 910 000 euros pour le CIAS.

LES CLÉS DU BUDGET 2018

Les élus communautaires ont élaboré ce budget en respectant trois grands objectifs : le maintien des différents taux d'imposition, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et enfin la poursuite des investissements afin de renforcer l'attractivité du territoire.

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

L'excellente santé de la collectivité a permis d'aborder l'avenir avec confiance et de reconduire le maintien des taux des quatre taxes prélevées par la Communauté de Communes (habitation, foncier bâti, foncier non-bâti et cotisation foncière des entreprises), inchangés depuis 2011.

UNE GESTION SAINE ET RIGOUREUSE

En matière d'investissement (plus de 4,8 millions d'euros), la Communauté de Communes a programmé

plusieurs opérations :

- **640 000 euros** seront consacrés au programme **voirie** 2018,
- **740 000 euros** pour le **schéma d'aménagement numérique**,
- **200 000 euros** sont inscrits pour la **réhabilitation du patrimoine locatif des communes membres**,
- **100 000 euros** de travaux sont prévus à la **Maison de l'Enfance** « Terre d'Aventures » (préau, cheminements piétonniers, climatisation, avancées de toits).

Autres postes d'investissements importants de ce budget 2018 :

- l'**étude de faisabilité** architecturale et graphique du futur agencement de la **Maison de la Course Landaise**,
- le **projet d'adaptation des locaux** à l'activité croissante de l'**école de musique** et l'optimisation de l'es-

pace de travail dévolu au **service eau et assainissement**.

En parallèle, un **diagnostic sur l'exercice des compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires** à l'échelle territoriale est acté pour un montant de 50 000 euros, de même que la mise en place d'une **action de soutien au développement économique** favorisant l'implantation de nouveaux porteurs de projets sur le territoire via l'attribution de subventions d'équipement (100 000 euros).

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DES COMMUNES

Les Dotations de l'Etat poursuivent leur baisse pour la 5^{ème} année consécutive, mais de manière moins importante que les années précédentes.

Le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mécanisme de redistribution des ressources entre intercommunalités s'est stabilisé en 2018, après avoir été multiplié par près de trois depuis son institution en 2014. La Communauté de Communes du Pays Grenadois est contributrice à ce fonds de même que l'ensemble des communes situées sur son périmètre.

La solidarité communautaire se traduit sur le budget de la Communauté de Communes par :

- la prise en charge de la part de chaque commune contributrice au FPIC, soit 214 000 €,
- le versement d'une Dotation de Solidarité Communautaire aux communes membres de 600 000 €, soit 75,50 € par habitant
- l'attribution de fonds de concours pour les investissements communaux.

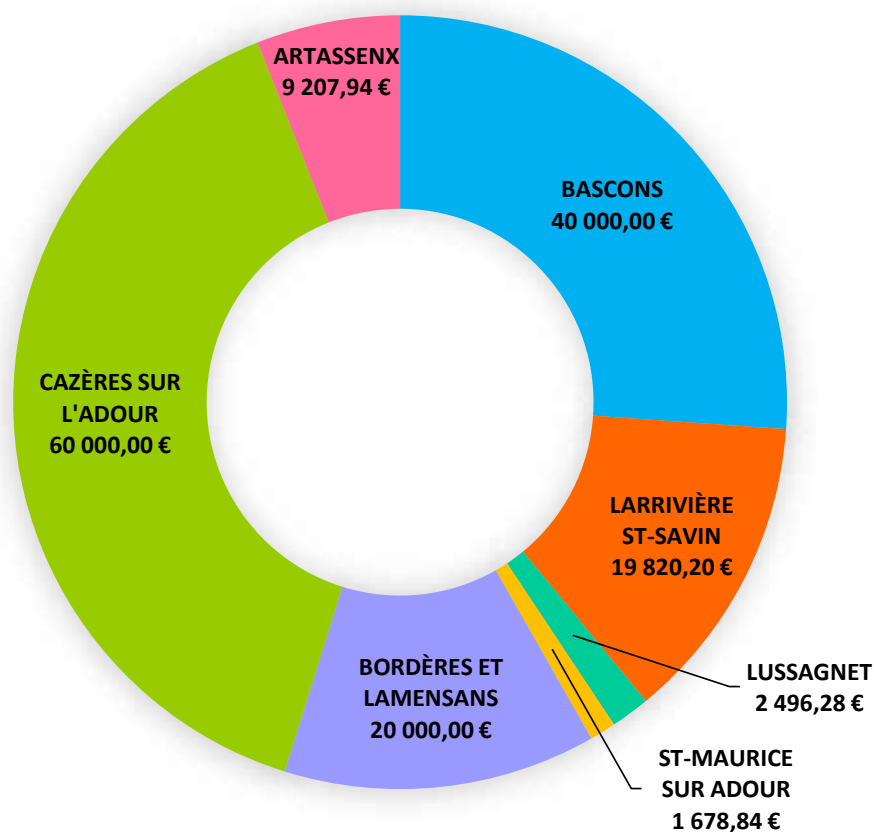
Le Conseil Communautaire a ainsi voté en 2018, au titre du fonds de concours général, le financement de 9 projets sur 7 communes pour un montant total de 153 203 €.

En parallèle, le projet de réhabilitation de la piscine municipale de Grenade sur l'Adour a obtenu une enveloppe complémentaire exceptionnelle de 100 878 €, soit un total de 288 631 €.

COMMENT EST FINANÇÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

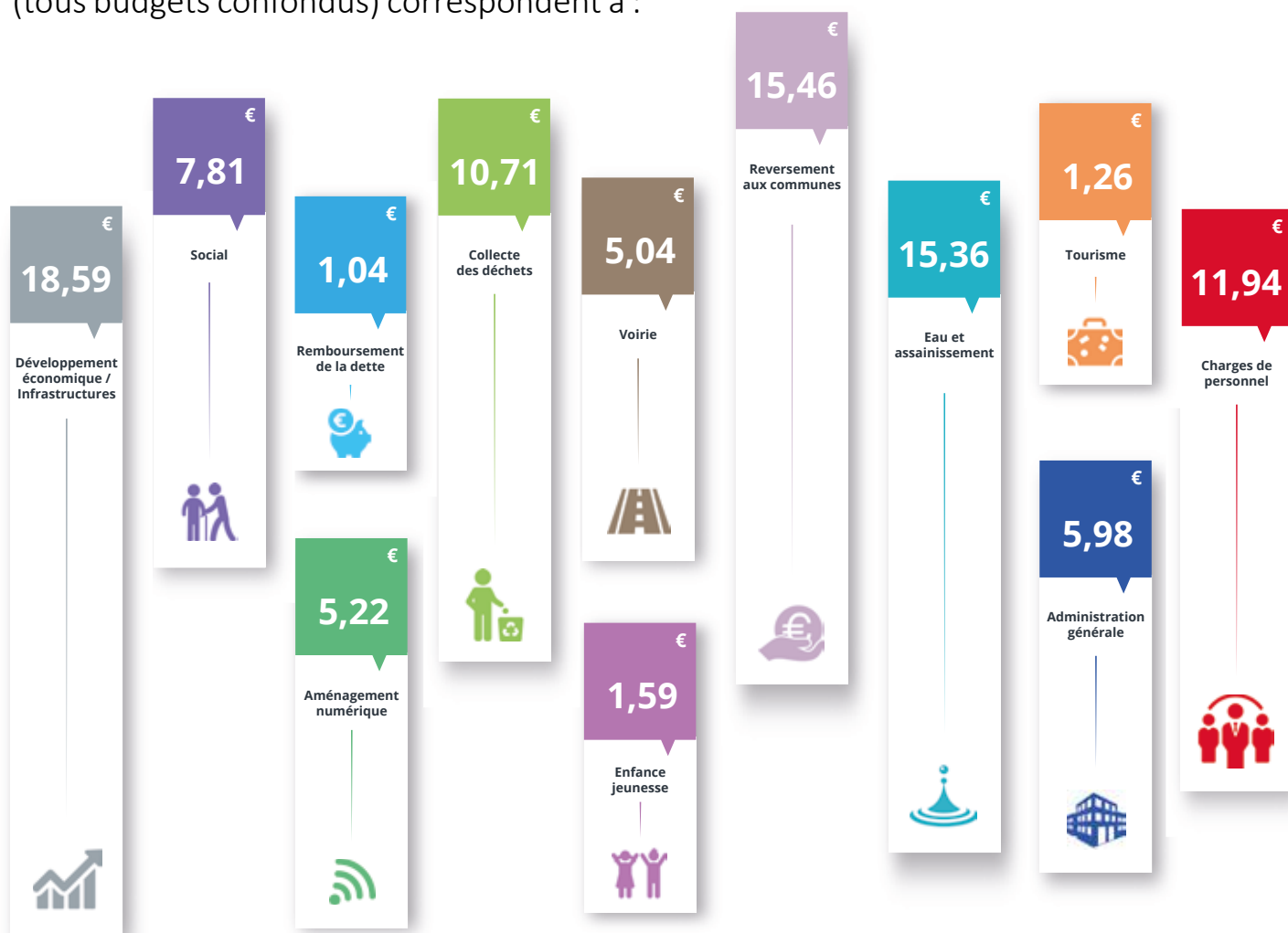
L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.

En 2018, 7 communes ont bénéficié d'une aide financière au titre du fonds de concours général



> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

100 euros dépensés sur le territoire
(tous budgets confondus) correspondent à :



LE PERSONNEL

EFFECTIFS

La collectivité, Communauté de Communes et Centre Intercommunal d'Action Sociale confondus, compte 71 agents répartis ainsi :

- services administratifs : 11,
- service eau et assainissement : 5,
- école de musique : 9,
- service enfance-jeunesse : 15
- service technique : 4,
- service tourisme, culture et patrimoine : 3,
- CIAS : 24.

En matière de mouvement de personnel, on note le départ de 5

agents et l'arrivée de 6 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui un départ et une arrivée.

4 agents de la Communauté de Communes et 2 agents du CIAS ont bénéficié d'un avancement de grade en 2018.

11 stagiaires (stage d'observation 3^{ème}, BAFA, etc...) ont été accueillis au cours de l'année ce qui représentent 145 jours de stage réalisés.

FORMATIONS

71 jours de formation ont été effec-

tués au sein de la Communauté de Communes (17 agents concernés) et 61 jours au niveau du CIAS (16 agents concernés).

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme (toutes absences confondues) sur 2018 est de 2,26 % pour la Communauté de Communes et de 8,09 % pour le CIAS. Le dernier indicateur connu au niveau national sur les collectivités territoriales est de 9,8 %, en progression de 3 %.

ENVIRONNEMENT

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte préconise, parmi les solutions de mobilité douce, l'usage de véhicules électriques. Technologie qui connaîtra un essor important dans les prochaines années.

Une infrastructure de bornes de recharge s'est ainsi développée au niveau national. Au 1^{er} janvier 2018, 22 308 points de recharge ouverts au public étaient présents sur le territoire français (source GIREVE).

Le déploiement de 92 bornes s'est opéré sur l'ensemble du département des Landes au cours de l'année 2017. Les collectivités ont choisi de confier la mise en œuvre de ce réseau au SYDEC qui après une année complète de fonctionnement tire son premier bilan :

- 3 239 charges enregistrées en 2018 à l'échelle départementale,
- le Pays Grenadois, doté d'une borne située sur le parking des Magnolias, comptabilise 43 sessions de recharge,
- le nombre d'abonnés au réseau « MObiVE » est en constante augmentation avec 131 inscrits en décembre 2018 contre 53 en décembre 2017.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Le 23 août, le SIMAL (Syndicat du moyen Adour landais) proposait une

découverte de l'Adour en canoë en partenariat avec l'Office de Tourisme et les gardes nature du département dans le cadre de son projet initié en 2017 : Itinéraire Nautique de l'Adour.

Les principaux enjeux de ce projet sont d'assurer la continuité des parcours nautiques de l'Adour (65 kms entre Barcelonne du Gers et Mugron) et de permettre un développement maîtrisé de l'offre en matière de pratiques sportives ou de loisirs en canoë-kayak sur ce fleuve.

ANALYSE ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Le projet de recherche « Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois », mené depuis 2013 par le Laboratoire Identités, Territoires, Expressions, Mobilités de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, a bénéficié du soutien financier de la Communauté de Communes, du Conseil Régional d'Aquitaine et des fonds Européens Leader.

L'ouvrage « La Nature à l'épreuve de la société - L'Adour en Pays Grenadois », ayant pour thème « Comment l'humain peut-il penser et agir avec la nature ? », paru en novembre dernier, vient clore ce projet.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités.

La Communauté de Communes du

Pays Grenadois s'est adjoint le partenariat du SIMAL pour l'exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques » et celui de l'Institution Adour pour la « protection des inondations ».

La borne de recharge pour véhicules électriques implantée à Grenade sur l'Adour a été utilisée à 43 reprises en 2018



Dans le cadre du projet « Itinéraire nautique de l'Adour », le SIMAL organisait une sortie en canoë, le 23 août 2018

> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

Durant l'année 2018, l'Institution Adour a porté, pour le compte des 9 Communautés de Communes concernées, une étude d'opportunité de classement des systèmes d'endiguement au regard des coûts de gestion comparativement au bénéfice de la restauration de champs d'expansion des crues.

5 digues sont recensées sur le territoire. Une seule d'entre elles est

classée au titre du décret de 2007 et classable au titre du décret de 2015. Il s'agit de la digue Pénich-Laburthe à Larrivière Saint-Savin. Le dossier portant sur un éventuel classement de cet ouvrage est à l'étude avec les services concernés.

Pour permettre aux élus d'exercer cette responsabilité et de faire face aux nouvelles dépenses, qui peuvent s'avérer très importantes, la loi a

ouvert la possibilité aux intercommunalités de lever un impôt local intitulé la taxe GEMAPI (article 1530 bis du Code Général des Impôts). La Communauté de Communes a choisi de ne pas prélever cette taxe en 2018 et donc de procéder à son autofinancement.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est une compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018



PLANIFICATION

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Deux documents d'aménagement structurants sont en cours sur le territoire :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) au niveau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Chalosse Adour Tursan,
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) au niveau de la Communauté de Communes.



La commission urbanisme présidée par Jean-Luc Lafenêtre s'est réunie à 8 reprises en 2018

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, pièce maîtresse du PLUi sera à nouveau débattu en février 2019 afin d'intégrer les réajustements liés à une modération de la consommation des espaces naturels et agricoles, demandée par les services de l'Etat, ainsi qu'à la progression démographique. L'arrêt devrait intervenir courant avril.

2018 a été une année d'approfondissement et a permis à chaque commune d'affiner :

- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des nouveaux lotissements,
- le recensement patrimonial et les espaces naturels à préserver,
- le volet Programme Local de l'Habitat (PLH)
- le zonage urbain.

Le travail réglementaire va s'achever prochainement avec la participation active du service instructeur de l'Application du Droit des Sols pour une meilleure adaptabilité des modalités

de mise en œuvre opérationnelle de ce document.

Ce PLUi, devra être en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dont le Document d'Orientations et d'Objectifs a été présenté lors de 3 réunions publiques qui se sont tenues en septembre à Eugénie-les-bains, Haget-mau et Tartas. Son arrêt est également prévu au cours du 1^{er} trimestre 2019.

DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX

En parallèle, certains documents d'urbanismes locaux ont pu être adaptés aux besoins immédiats de développement :

- une modification simplifiée du PLU de Grenade sur l'Adour le 8 octobre,
- une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Cazères sur l'Adour le 29 octobre.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Ce service fonctionne depuis maintenant deux ans au sein de la Communauté de Communes (il a été créé avec la commune de Saint-Sever le 1^{er} janvier 2017).

Au 1^{er} janvier 2019, la commune de Bordères et Lamensans adhère à ce service commun.

711 dossiers ont été instruits sur l'année 2018 soit 342 équivalents permis de construire. L'activité demeure constante : 54 % relève du Pays Grenadois, 46 % de la ville de Saint-Sever.

Sur les 58 permis de construire instruits pour les communes du territoire, seulement 15 ont été délivrés pour un nouveau logement, soit un peu moins de 26 %.

Les techniciens apportent un appui aux élus pour différents dossiers (38 sollicitations).

Comme mentionné précédemment ce service a également travaillé à la rédaction du Règlement du PLUi.



Le service Application du droit des sols a instruit 711 dossiers en 2018

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

Un hangar dont la toiture est équipée de panneaux photovoltaïques a été édifié sur la zone d'activités du Tréma 2



La Maison de Santé pluriprofessionnelle du Pays Grenadois est opérationnelle depuis juin 2018 via la création d'une SISA

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

REDYNAMISATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DES CENTRES-BOURGS

À la demande de la Communauté de Communes, une étude de redynamisation des centres-bourgs a été menée par les chambres consulaires.

Dans une volonté de concertation, consommateurs et commerçants y ont été associés par le biais respectif d'une enquête et d'entretiens. 31 chefs d'entreprises ont été rencontrés.

La principale action identifiée est la remobilisation de l'association des commerçants et artisans du Pays Grenadois qui a bénéficié d'un accompagnement des services pour se relancer et assurer son rôle d'interlocuteur dynamique et représentatif du réseau économique local.

ZONES D'ACTIVITÉS

La vente du terrain de la ZA du Tréma II à Cazères sur l'Adour a été signée

le 27 août 2018 et a fait l'objet d'une construction avec panneaux photovoltaïques.

Un garage automobile, une carrosserie et un atelier de restauration de voitures anciennes est en cours d'installation sur la ZA du Tréma I.

La ZA de Guillaumet à Grenade sur l'Adour, a vu s'édifier un laboratoire de découpe de viande sur le lot vendu à la boucherie Dartiguelongue en 2017.

PROMOTION AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AGRICOLES

La Communauté de Communes intervient également pour la promotion des produits agricoles de qualité en apportant son soutien financier au Comice Agricole du Pays Grenadois qui se tient traditionnellement lors des fêtes locales du mois d'août à Maurrin.

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Fin 2017, l'étude conduite à l'initiative de la Communauté de Communes débouchait sur la rédaction d'un Projet de Santé validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le 19 novembre 2017, les professionnels de santé venaient présenter l'avancement de ce dossier aux élus.

Une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) a vu le jour en juin 2018. Elle regroupe 30 membres (médecins généralistes, dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeute, podologues, sage-femme, psychologue). Un coordinateur a été recruté au sein de la Maison de Santé, un système d'infor-

mation partagé a été mis en place, 4 internes sont accueillis chaque année et bien d'autres actions sont opérationnelles.

Depuis le début de ce dossier, les élus ont démontré leur forte volonté d'accompagner les professionnels de santé à se structurer afin de pouvoir continuer à assurer un service de qualité et de proximité.

Ils se félicitent de l'avancée locale sur cette thématique nationale et expriment leur satisfaction d'avoir pu accompagner le corps médical dans cette démarche et saluent leur implication et leur dynamisme.

NUMÉRIQUE

Le déploiement du numérique, débuté en 2014 par convention avec le SYDEC, se poursuit sur le territoire.

MONTÉE EN DÉBIT

La commune d'Artassenx a bénéficié de la montée en débit en 2017, Bordères et Lamensans et Saint-Maurice sur l'Adour en 2018. Le Vignau en bénéficiera début 2019.

FIBRE OPTIQUE

En ce qui concerne le déploiement du réseau de fibre optique, les

études commenceront dès 2020 sur les communes de Bascons, Grenade sur l'Adour et Larrivière Saint-Savin, et la commercialisation du réseau est prévue pour fin 2021.

Les communes de Cazères sur l'Adour et Maurrin seront traitées lors de la seconde phase du programme à compter de 2021.

SATELLITE

Les administrés, entreprises, services publics dont les lignes de téléphonie ne permettent pas un accès

internet convenable sont éligibles au dispositif d'aide à l'inclusion numérique. Une enveloppe de 400 € peut être allouée pour l'acquisition et l'installation du matériel nécessaire à l'accès à internet par satellite.

Les dépenses engagées à ce jour s'élèvent à 185 605 € en investissement et 12 469 € en fonctionnement.

De nouveaux Points de Raccordement Mutualisés (PRM) ont été installés par le SYDEC afin de procéder aux opérations de montée en débit



45 000 m² de voirie ont été traités en 2018

VOIRIE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

Ce service a connu une réorganisation en juillet 2018 avec le départ de l'ingénieur pour une collectivité voisine.

Une convention de mise à disposition de service technique a été signée avec Mont-de-Marsan Agglomération pour la gestion de ce service.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité sur l'année 2018 a permis la réfection de plus de 45 000 m² de voirie et l'entretien de fossés avec 430 heures de pelle mécanique pour une dépense globale de 403 874 €.

60 permissions de voirie ont été établies.

TECHNIQUE

Un poste d'adjoint technique a été créé pour les missions d'entretien technique des bâtiments et des espaces verts. Il aura également en charge le bon fonctionnement de la banque de matériel prêté aux communes et la logistique des manifestations communautaires.

L'agent recruté est en fonction depuis le 15 novembre.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

De nouveaux agents vont être recrutés en 2019 afin d'assurer les différentes interventions sur le territoire



La compétence eau potable sera intégralement gérée par la Régie Eau et Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2019

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'arrêté préfectoral daté du 27 décembre 2018 acte le retrait de la Communauté de Communes du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Arbouts.

La Communauté de Communes du Pays Grenadois pourra donc exercer, à compter du 1^{er} janvier 2019, l'ensemble de la compétence eau potable et assainissement par le biais du service public industriel et commercial dénommé « Régie eau et assainissement du Pays Grenadois ».

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En assainissement collectif, la régie gère 16,5 km de réseaux pour 1 508 abonnés sur les communes de Bascons, Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Saint-Maurice sur Adour. Un lissage des tarifs à 1,90 € H.T. le m³ est appliqué.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Concernant l'assainissement autonome, 716 installations ont été contrôlées depuis 2016 pour un nombre d'abonnés de 1 440.

Au 1^{er} janvier 2019, les communes d'Artassenx, Bascons, Bordères et Lamensans et Le Vignau passeront en gestion communautaire.

EAU POTABLE

Sur le service Eau Potable, en 2018, la Régie eau et assainissement n'assurait la gestion que sur 174 abonnés de la commune de Larrivière Saint-Savin (ex Syndicat du Tursan).

L'arrêté préfectoral pris le 27 décembre permettra, dès le 1^{er} janvier 2019, de couvrir l'ensemble du territoire en matière de gestion de l'eau, soit 3 900 compteurs.

Pour assurer cette nouvelle charge de travail, le service s'est étoffé et passera de 5 agents en 2018 à 9 agents en 2019.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

En raison d'une réorganisation des services, l'espace emploi a modifié les heures d'accueil au public. Depuis octobre, l'ouverture se fait les lundis et jeudis de 9h à 12h.

En 2018, 192 entretiens se sont déroulés au sein de ce service. Des rendez-vous personnalisés qui ont permis un accompagnement des demandeurs d'emploi en matière de rédaction de CV, d'inscription à Pôle Emploi, d'orientation vers des formations ou encore d'information relative à l'éligibilité à certains contrats.

21 personnes ont retrouvé un emploi en CDI, CDD ou contrat saisonnier.

MISSION LOCALE DES LANDES

Depuis juillet 2018, les permanences de la Mission Locale se déroulent à la Maison des Jeunes. Les 16-25 ans du territoire rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion sociale

et professionnelle y sont accueillis chaque lundi après-midi.

La Mission Locale a ainsi accompagné près de 90 jeunes du territoire en 2018 dont 40 reçus pour la première fois.

272 entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre d'un soutien personnalisé allant de la simple information à l'accompagnement renforcé.

590 actions ont été engagées dont près de 75 % liées au domaine professionnel, le reste plutôt axé sur le social (santé, logement, citoyenneté, loisirs, sport et culture).

Un travail important a été opéré avec les entreprises du territoire (groupe Bernadet, Soleal, La Marquèze, pressing-blanchisserie Decap, etc...) afin de proposer aux jeunes des offres d'emploi, des stages ou des immersions professionnelles.

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

L'Atelier Multiservices Informatique (AMI) comptabilise, sur 2018, 137 adhérents. 181 personnes se sont rendues dans les locaux durant l'année pour un total de 1 133 visites.

Des formations individuelles ou collectives ont été dispensées soit sur la structure soit en itinérance sur les communes de Bascons, Bordères et Lamensans, Le Vignau et Maurrin : 85 personnes ont pu y participer. Castanet est venu se greffer à ce dispositif en septembre.

Face à la dématérialisation des démarches administratives, le service est régulièrement sollicité par la population.

L'AMI a, par ailleurs, participé à la manifestation « Lettres d'Adour » organisée en octobre par les services culture et enfance-jeunesse en animant un atelier de création de livre numérique.

PRÊT DE SALLE

L'ALPI a utilisé les locaux durant 15 jours dans le cadre d'une formation « Projet innovant » destinée aux demandeurs d'emploi du territoire ou des communes voisines. 9 personnes en ont bénéficié.

Les adolescents de l'ATEC Gren'Hingue accompagnés par l'Espace Jeunes ont également utilisé les locaux pour le montage d'un film sur leur séjour en Alsace.

La Mission Locale des Landes reçoit les jeunes âgés de 16 à 25 ans chaque lundi à la Maison des Jeunes



Les enfants ont appris à créer des livres numériques durant le salon littérature jeunesse « Lettres d'Adour »

ECOLE DE MUSIQUE

Durant l'année scolaire 2017/2018, 78 élèves dont 24 adultes ont fréquenté les cours dispensés au sein de l'école de musique. Ils peuvent y découvrir le panel de 16 instruments enseignés ou s'y perfectionner.

Plus des deux tiers sont des jeunes, et moins d'un quart résident à l'extérieur du territoire.

Le public est de plus en plus nombreux à venir soutenir les élèves durant les scènes ouvertes, exercices durant lesquels ils exécutent seuls

une œuvre en public.

Cette année, le concert de fin d'année s'est déroulé dans un lieu atypique, puisque ce sont les arènes de Bascons qui ont permis aussi bien aux acteurs musiciens et professeurs qu'au public de passer un moment de musique agréable et apprécié.

UNE NOUVELLE ÉCOLE À L'ÉTUDE

Les locaux actuels de l'école de musique nécessitant un réaménagement, une étude de faisabilité et

de programmation pour la création d'une « nouvelle » école de musique a été lancée.

À la rentrée de septembre, 90 personnes se sont inscrites à l'école de musique.

Le concert de fin d'année donné au cœur des arènes Jean de Lahourtique à Bascons a connu un vif succès



COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Sur l'année scolaire 2017/2018, plus de 85 % des élèves ont participé de manière régulière aux activités proposées durant les Temps d'Activités Périscolaires au sein des 10 écoles du territoire.

Depuis la rentrée de septembre 2018, 7 communes sur les 10 possédant une école sont revenues au rythme d'une semaine scolaire à 4 jours. Les communes d'Artassenx, de Bascons et de Larrivière Saint-Savin conservent la semaine à 4 jours et demi car regroupées avec des communes voisines dont les intercommunalités exercent la compétence scolaire.

De multiples partenariats sportifs, culturels, artistiques, privés, associatifs, publics ont permis de proposer des activités de qualité.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le 5 septembre 2018, le Projet Educatif de Territoire a été validé par les services de l'Etat tout comme la labellisation « plan mercredi » pour une durée de 3 ans. Ce label permet des normes d'encadrement adaptées, la majoration de la prestation de service versée par la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que le maintien de fonds de soutien pour les communes qui restent à 4 jours et demi.

RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, un one woman show a été proposé le 19 octobre 2018, à Saint-Maurice sur Adour, afin de traiter de la théma-

tique de « l'art de parler aux enfants ». 80 personnes y ont assisté et ont pu échanger sur l'impact et la puissance des mots sur l'enfant.

HANDICAP

En partenariat avec l'association La Jeunesse au Plein Air, les structures enfance-jeunesse se mobilisent quotidiennement pour l'accueil d'enfants ou de jeunes en situation de handicap. À titre d'exemples, une mallette pédagogique permet d'aborder ce thème avec les assistantes maternelles du territoire, l'Accueil de Loisirs a inscrit le thème des différences dans son projet pédagogique et, à l'Espace Jeunes, ce sont des échanges avec les résidents de l'Adapei de Bascons qui se déroulent sur chaque période de vacances scolaires.

Trois enfants et un jeune sont accueillis sur les structures du Pays Grenadois, ce qui représente 280 heures sur l'année.

MIEUX MANGER

Le projet « Prévention Alimentation et Santé », impulsé par l'Institut Guérard et financé par l'Agence Régionale de Santé, a été renouvelé en 2018. Il a pour but de sensibiliser les enfants à l'importance de la diversification alimentaire.

Le thème des 5 sens a été abordé avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, et des ateliers cuisine en lien avec une diététicienne ont regroupé les assistantes maternelles et les jeunes.

ACCÈS À LA CULTURE

En lien avec le service culture de la Communauté de Communes, un projet autour de l'opéra a été proposé

« L'impact et la puissance des mots sur l'enfant » expliqués par Catherine Drouot lors de son one woman show le 19 octobre



Florence Guiraud, auteure et illustratrice d'albums jeunesse participait à la médiation organisée auprès des scolaires en octobre

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

aux écoles du territoire avec l'Opéra des Landes. Après une sensibilisation au sein des classes, 173 élèves du cycle 3 des communes de Grenade sur l'Adour, Maurrin, Renung et Bretagne de Marsan, ont pu apprécier, le 5 octobre à Larrivière Saint-Savin, des extraits d'opéra tels que Carmen, Don Giovanni ou Les Noces de Figaro.

Une seconde médiation auprès des scolaires s'est déroulée du 22 au 25

novembre sous l'intitulé « Lettres d'Adour » et ce, en partenariat avec le service culturel du Pays Grenadois et les médiathèques du territoire. Ici, ce sont 200 élèves du cycle 2 des écoles de Castandet, Cazères sur l'Adour, Duhort Bachen, Grenade sur l'Adour, Larrivière Saint-Savin et Saint-Maurice sur Adour qui ont participé à une journée consacrée au livre et plus particulièrement à

l'abécédaire. Cette manifestation organisée à Grenade sur l'Adour au sein de la Maison de l'Enfance « Terre d'Aventures », de la Maison des Jeunes, de l'EHPAD et du Centre socio-culturel, proposait ateliers artistiques, exposition de dessins, rencontres d'auteurs et d'éditeurs, contes et spectacles.

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)

NOUVEAUX LOCAUX À CAZÈRES SUR L'ADOUR

Depuis juin 2018, les ateliers du pôle de Cazères sur l'Adour se déroulent dans des locaux neufs et plus adaptés au sein de la nouvelle médiathèque.

ENTENTE AVEC BRETAGNE DE MARSAN

Depuis septembre, le site de Bascons accueille les assistantes maternelles exerçant sur la commune de Bretagne de Marsan. En effet, seules deux assistantes maternelles basconnaises sont agréées et une seule d'entre elles participe aux ateliers proposés par l'animatrice. Il a donc été convenu une entente avec Mont-de-Marsan Agglomération pour pouvoir accueillir les assistantes maternelles de la commune de Bretagne de Marsan qui souhaiteraient y participer.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

34 « nounous » sur 63 en activité fréquentent régulièrement les ateliers avec environ une cinquantaine d'enfants. La fréquentation est en légère diminution et, depuis septembre, le public accueilli s'est légèrement modifié avec de nombreux bébés de 2 à 18 mois et, à un degré moindre, celui des plus grands (18/36 mois).

Le nombre d'assistantes maternelles a légèrement régressé avec des départs en retraite et des reconversions professionnelles dues aux difficultés d'exercice de ce métier.

De nombreuses activités sont organisées et de nombreux partenariats tissés notamment avec le service animation seniors du CIAS, le service culture du Pays Grenadois, l'Accueil de Loisirs, l'Espace Jeunes, l'établissement Michel Guérard, la cave de

Geaune, la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans ou encore l'association Jeunesse au Plein Air.

Sur les ateliers, plusieurs intervenants ont initié des thématiques variées tels que la langue des signes, l'éveil musical, l'éveil au conte, la sophrologie, la relaxation, le cirque, la récupération d'objets, etc...

D'autres manifestations pour les familles, la journée « Amstram'RAM », la Semaine de la Petite Enfance, six soirées d'information ou de formation pour les assistantes maternelles ont ponctué l'activité de ce service.

Le Noël du Relais reste un moment magique pour les petits et les grands. Il a rassemblé 200 personnes pour assister à une comédie musicale.

34 assistantes maternelles agréées du territoire fréquentent régulièrement les ateliers thématiques organisés par le Relais Accueil Petite Enfance



Parmi les ateliers proposés aux « nounous » et aux enfants dont elles ont la garde, la découverte de la langue des signes

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN GUISE DE SOCLE

Les 14 thèmes du totem inscrits sur le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs s'articulent autour d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux tranches d'âge. Ainsi, les enfants découvrent et apprennent des notions primordiales en privilégiant plaisir, épanouissement, rêve et imaginaire.

De nombreuses thématiques sont mises en place tout au long de l'année : la notion de temps, de souvenirs, la charte de bonne conduite, le cirque, la photo, l'éducation à la culture et la citoyenneté, l'environnement, etc...

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

114 enfants sont partis en camps en 2018.

Pour la 3^{ème} année consécutive, un partenariat instauré avec l'Accueil de Loisirs associatif du quartier de la Moustey à St-Pierre du Mont a permis de créer des échanges avec des milieux sociaux différents.

La structure accueille également des

jeunes adolescents de l'association l'Escale de Castandet dans le but de favoriser leur insertion dans le milieu socio-professionnel.

La kermesse du 27 juillet, organisée au sein de la Maison de l'Enfance « Terre d'Aventures », sur le thème « la Ronde des Troubadours » a connu un vif succès et a rassemblé de nombreux parents et enfants autour des projets solidaires « Cameroun » et « lutte contre la mucoviscidose ».

La progression de fréquentation observée l'an dernier (+ 10,66 %) s'est poursuivie sur 2018, puisque une hausse du nombre de journées/enfants de près de 16 %, soit 1 861 journées/enfants de plus sur les deux dernières années, a été constatée.

La répartition moyenne par jour est de 88 enfants sur les mercredis, 68 sur les petites vacances et 93 sur les grandes vacances.

L'accueil des 3/5 ans représente plus d'un tiers des 8 477 journées/enfants réalisées.

ESPACE JEUNES (EJ)

UNE STRUCTURE « QUI FAIT GRANDIR »

Le projet pédagogique de l'Espace Jeunes favorise l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes. Il privilégie la découverte des autres et de la vie sociale : rencontres avec les résidents de l'Adapei de Bascons, la participation à la journée « Courir pour la vie, Courir pour Curie » et au projet solidaire mené par l'Accueil de Loisirs, la création d'une ATEC (association temporaire d'enfants citoyens), etc...

74 adolescents, dont 10 hors territoire et 28 nouveaux ont fréquenté l'Espace Jeunes en 2018, ce qui représente 1 404 journées/enfants.

228 jeunes ont participé aux 14 sorties organisées sur l'année.

4 séjours ont été mis en place par la structure :

- à la montagne pour les 9-11 ans,
- dans une ferme pédagogique pour les 5-7 ans,
- sur la côte landaise durant l'été,
- en Alsace avec l'ATEC Gren'ingue.

Des échanges intergénérationnels sont régulièrement organisés entre l'Accueil de Loisirs et les seniors du territoire



« La vie dans les tranchées », une reconstitution historique très appréciée par les jeunes lors de leur visite au musée grenadois

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

À noter que ce dernier séjour a été en grande partie autofinancé par l'ATEC.

55 enfants ou jeunes du territoire (de l'âge de 5 ans à la pré-adolescence) ont participé à ces camps.

Outre les partenariats avec les structures enfance-jeunesse du Pays Grenadois, de nombreux échanges ont été instaurés tout au long de l'année notamment avec le CIAS, l'Office de Tourisme, les médiathèques, les espaces jeunes landais, le tissu associatif local ou encore les Francas.

18 enfants ont pu s'adonner aux sports d'hiver lors du séjour à la montagne organisé en février 2018



POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)



Les jeunes sont accueillis au PIJ du lundi au vendredi

Cette année, une trentaine de personnes (jeunes ou parents) a pris contact avec le Point Information Jeunesse. Les demandes portent essentiellement sur des thématiques telles que le BAFA, le baby-sitting, la formation et l'enseignement.

Au sein du collège Val d'Adour, la structure anime un projet web radio inscrit au sein du dispositif du Conseil Départemental « Collégiens Citoyens, les jeunes Landais s'engagent ».

Un groupe de 12 jeunes du collège

a également participé à la création d'un court-métrage, réalisé par un professionnel, sur la thématique de la lutte contre des discriminations et le harcèlement.

Depuis l'été 2018, la Mission Locale landaise tient une permanence tous les lundis dans les locaux de la Maison des Jeunes, ce qui permet d'instaurer de manière plus efficiente des projets communs notamment dans le cadre de la recherche de jobs d'été.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

Pour la saison 2017/2018, 15 associations sportives gérant une école de sport ont pu bénéficier du soutien financier de la Communauté de Communes pour un montant global de 6 898 €.

Les 15 écoles de sport soutenues sont : l'Accalmie, Adour Volley Grenade, l'Étoile Sportive Vignalaie,

l'Association Sportive Cazérienne, l'Association Sportive Maurrinoise, le Badminton Club Grenadois, Bordères Tonic Form, Larrivière Cazères Basket, le Tennis Club Les Blés d'Or, le Tennis Intercommunal du Marsan, le Twirling Club Grenadois, l'Union Saint-Maurice Grenade Football, l'Union Sportive des Judokas Grenadois, La Grange et l'Union Sportive

Grenadoise Rugby.

Trois types d'aides ont été attribués :

- une dotation par jeune licencié (507 au total),
- une dotation pour la formation diplômante (1 association concernée),
- une dotation pour l'aide à la rémunération de l'encadrement (2 associations concernées).

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

HABITAT ALTERNATIF POUR PERSONNES ÂGÉES

Cinq communes se sont positionnées dans une étude préalable de mise en œuvre d'opérations d'habitat alternatif pour personnes âgées sur le territoire. Il s'agit de Bascons, Castandet, Le Vignau, Maurrin et Saint-Maurice sur l'Adour.

Après une première phase de diagnostic, l'amorce du projet social a été construite en octobre, la fédération SOLIHA étant mise à contribution.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Ce nouveau service a été mis en place en mars 2018.

Depuis quelques années déjà, le CIAS organisait en partenariat avec l'Asept (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) des ateliers de sensibilisation et d'aide aux seniors pour adopter des comportements quotidiens sains en faveur d'un vieillissement actif et réussi.

À ces actions de prévention, les administrateurs ont souhaité associer une opération pour rompre l'isolement. Une animatrice a ainsi été recrutée. Elle propose un certain nombre d'ateliers, de sorties avec l'Office de Tourisme ou le service culture, de visites à domicile, d'activités intergénérationnelles avec les structures enfance/jeunesse, pour conforter ou recouvrer le lien social.

La Semaine Bleue, événement national destiné aux retraités et aux personnes âgées, a été relayée sur le territoire par le service animation seniors. 40 personnes ont participé aux

différentes activités programmées : ateliers de prévention, conférence, cinéma, jeux, etc...

PLAN CANICULE

Une veille saisonnière est mise en place chaque année dès le 1^{er} juin. Une série de procédures préventives est ainsi organisée tout au long de l'été et s'intensifie en fonction du niveau de vigilance édité par les services météorologiques.

Il existe quatre niveaux représentés par différentes couleurs :

- vert pour l'activation de la veille saisonnière,
- jaune pour une veille renforcée en raison d'un pic de chaleur persistant,
- orange pour une alerte canicule,
- rouge pour une mobilisation maximale lors d'un épisode de canicule extrême.

Durant l'épisode caniculaire de l'été 2018, 127 personnes fragiles (les plus à risques du territoire) ont été contactées afin de leur apporter des conseils pour les aider à supporter les fortes chaleurs. Ces personnes dites « vulnérables » ont été identifiées par les mairies et CCAS du Pays Grenadois.

COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

La nouvelle formule de la journée de collecte « Courir pour la vie, courir pour Curie » en faveur de la recherche contre le cancer s'est déroulée le 6 octobre 2018.

110 personnes ont participé aux marches pédestres et randonnées cyclistes organisées pour l'occasion.

La vente de pâtisseries, l'opération

Les activités proposées aux personnes âgées du territoire se sont diversifiées avec la création du service animation seniors



Les marcheurs réunis au départ des parcours pédestres de la manifestation « Courir pour la vie, courir pour Curie »

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

pare-brise propre, l'atelier de renforcement musculaire, l'initiation aux échasses et les jeux traditionnels en bois n'ont pas désempé.

Une somme de 2 763,65 € a pu être reversée à l'Institut Curie.

GROUPEMENT DE COMMANDE

Le Centre Intercommunal d'Action

Sociale a adhéré, le 26 juin 2018, au groupement de commandes départemental « Mobi'Landes » constitué par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Landes pour la passation d'un marché d'acquisition de terminaux et de services de téléphonie mobile.

Cette adhésion permettra de ré-

pondre uniformément aux besoins des établissements publics du Département des Landes et ainsi de bénéficier de conditions et de tarifs préférentiels auprès d'un seul et même prestataire.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



22 869 heures de prestations d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) ont été réalisées en 2018

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile a légèrement diminué.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR

(groupe iso-ressources) 4 et 6, donc peu dépendantes.

20 agents d'aide à domicile formés interviennent sur toutes les communes auprès de 160 usagers, dont près de 70 % de femmes. La tranche d'âge 80-89 ans est majoritaire.

PORTAGE DE REPAS

Le service de livraison de repas en liaison froide s'est doté, en 2018, d'un nouveau véhicule et a distribué près de 13 000 repas chez 71 usagers.

PETIT JARDINAGE

75 personnes ont fait appel au CIAS pour des travaux d'entretien courant de jardins privés. L'agent en charge de ce service a réalisé un peu plus de 900 heures de travail.

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à plus de 80 % par le CIAS, gère 224 appareils qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

REPAS ET GOÛTERS DES ÂÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. 694 repas ont été subventionnés pour un montant total de 4 858 €.

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Six associations ont bénéficié d'une aide financière pour l'organisation de manifestations culturelles d'intérêt communautaire pour un montant total de 8 563 €. Il s'agit de l'association La Grange (festival du conte, fête de la nature et du bien-être), de l'association Troubl'Adour (Bascons en cœur), des Amis du Patrimoine Castandétois (randonnée découverte du patrimoine), de l'école de trompe de chasse de Beaussiet (concours de trompes de chasse à Maurrin), de l'association de parents d'élèves de Cazères sur l'Adour (balade gour-

mande) et de l'Amicale des Anciens Combattants de Le Vignau (exposition commémoration 14-18).

Les communes de Bordères et Lamensans et de Grenade sur l'Adour se sont vues attribuer une enveloppe de 2 700 € et enfin, deux coopératives scolaires, celles de St-Maurice sur Adour et de Grenade sur l'Adour, ont perçu une aide globale de 754 € pour leurs projets d'édition de livres.

Une enveloppe de 12 017 € a ainsi été allouée dans le cadre des subventions aux actions culturelles.



Le concours international de trompes de chasse organisé à Maurrin faisait partie des manifestations culturelles d'intérêt communautaire organisées en 2018

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

Deux spectacles professionnels ont été proposés au public. Un premier le 29 mars à Bascons avec le groupe de rock berbère « Tiwiza », le second le 5 octobre à Larrivière Saint-Savin avec l'Opéra des Landes qui interprétait « Les Noces de Figaro ».

Ces deux soirées étaient précédées d'actions de médiation auprès des structures enfance-jeunesse et des écoles du territoire qui ont pu capter l'attention de 300 enfants.

Des actions autour de la lecture ont été initiées avec le festival départemental « Itinéraires » en partenariat avec les médiathèques du territoire. Quatre animations ayant pour thème les sciences ont rassemblé plus de 200 participants.

Le service culture s'est également impliqué dans la manifestation « Lettres d'Adour » organisée par le service Enfance-jeunesse.

Les expositions régulières proposées à l'Office de Tourisme ont permis de valoriser 21 artistes locaux, une association et une école.

Une convention avec le Théâtre de Gascogne a été signée depuis la rentrée culturelle de septembre 2018. Via ce partenariat, la Communauté de Communes propose l'accès à quatre spectacles professionnels programmés au Pôle Culturel du Marsan à tarif préférentiel.

Une médiation culturelle avec le groupe Tiwiza était proposée au Relais Accueil Petite Enfance de Bascons en mars 2018



10 expositions ont été organisées dans les locaux de l'Office de Tourisme courant 2018

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

Plus de 400 personnes se sont donné rendez-vous tout au long de l'année sur les animations nature proposées sur le territoire



Le 10 mai 2018, 119 écoliers participaient à la fête du Musée de la Course Landaise

ANIMATIONS NATURE

L'animation nature phare reste la Fête des Saligues organisée pour la 5^{ème} année, à l'occasion de la manifestation nationale Fête de la Nature. Elle propose de nombreuses activités ludiques et familiales gratuites telles qu'excursions à la découverte de la faune et de la flore locale, balades à dos de poneys, à vélo ou en calèche, initiations au tir à l'arc, à la grimpe aux arbres et au canoë, sensibilisations aux éco-gestes (réduction des

déchets, toilettes sèches, échange de graines, etc...).

16 autres animations ont été proposées tout au long de l'année en partenariat avec le CPIE du Seignanx Adour et les gardes nature du Conseil Départemental.

Au total 407 personnes ont pu découvrir les secrets de la nature sur notre territoire et plus particulièrement au cœur des Saligues de l'Adour.

MUSÉE DE LA COURSE LANDAISE À BASCONS

Après l'étude de positionnement lancée en 2017 qui a fait la démonstration que l'espace dédié au Musée de la Course Landaise est désormais obsolète, les élus ont validé l'implantation d'une Maison de la Course Landaise en centre-bourg de Bascons.

À ce jour, l'étude de faisabilité est en cours sur l'ancien Presbytère, à proximité des arènes classées « Jean de Lahourtique ». Ce projet se veut ambitieux, innovant et structurant.

La Communauté de Communes, en partenariat avec la commune de Bascons, organise l'animation du site actuel.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine a eu lieu la remise des prix du concours photo dédié à la course landaise qui comptait 7 participants pour 62 clichés en lice.

Le jeudi de l'Ascension, s'est tenue la traditionnelle fête de la Chapelle et du Musée avec un hommage à l'Abbé Lamarque.

562 visiteurs ont été accueillis en 2018. Parmi eux, 226 individuels et 18 groupes dont 11 d'adultes et 7 d'enfants. La fréquentation moyenne du musée est de 7,5 personnes par jour ouvré.

La Communauté de Communes et la commune de Bascons participent activement au projet pédagogique départemental « Langue et Culture Régionales autour de la Course Landaise ». L'animateur du Musée est ainsi intervenu sur les temps d'initiation ouvert à 711 élèves. 119 d'entre eux, venus des communes de Grenade sur l'Adour, Losse, Mont-de-Marsan et St-Avit ont assisté à la fête du Musée et présenté le rendu de leur « apprentissage ».

OFFICE DE TOURISME

NOUVEAU LABEL

Après l'obtention de la marque « Qualité Tourisme » le 7 décembre 2017, l'Office de Tourisme a reçu, le 17 avril

2018, le label « Tourisme et Handicap ».

La fréquentation de l'Office de Tourisme reste stable par rapport à l'année passée avec 4 277 contacts enregistrés.

Les animations organisées dans le cadre de la manifestation départementale « Le Grand Printemps des Landes » ont réuni 75 participants en 2018



ANIMATIONS TOURISTIQUES

Comme chaque année, l'Office de Tourisme a participé à l'action départementale intitulée « le Grand Printemps des Landes ». Sept animations gratuites et tout public ont ainsi été organisées entre le 10 et le 19 avril. Elles ont intéressé 75 personnes.

Sur les neuf animations proposées durant la période estivale (du 14 juillet au 15 août), six ont affiché complet. Au total, 146 participants ont été accueillis sur des ateliers créatifs ou culinaires, des visites patrimoniales ou encore des activités sportives ou de détente.

La journée Tourisme en Espace Rural en partenariat avec les jeunes

agriculteurs a toujours autant de succès. Elle proposait cette année la visite d'une exploitation agricole biologique et celle d'un ranch. 45 personnes ont participé au repas du midi.

Le Marché des Producteurs, organisé pour la première fois sur le territoire avec la participation de la commune de Bascons et de ses associations, a suscité un véritable engouement rassemblant 550 convives. Ces marchés, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture des Landes, font prioritairement la promotion des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques et garantissant la qualité des produits qu'ils offrent en direct aux

consommateurs. L'Office de Tourisme avait invité trois groupes musicaux pour agrémenter cette belle soirée.

Le 6 septembre, pour la 14^{ème} année, 24 associations ont participé au Forum des Associations à Larrivière Saint-Savin afin de présenter leurs activités et de recruter de nouveaux adhérents.

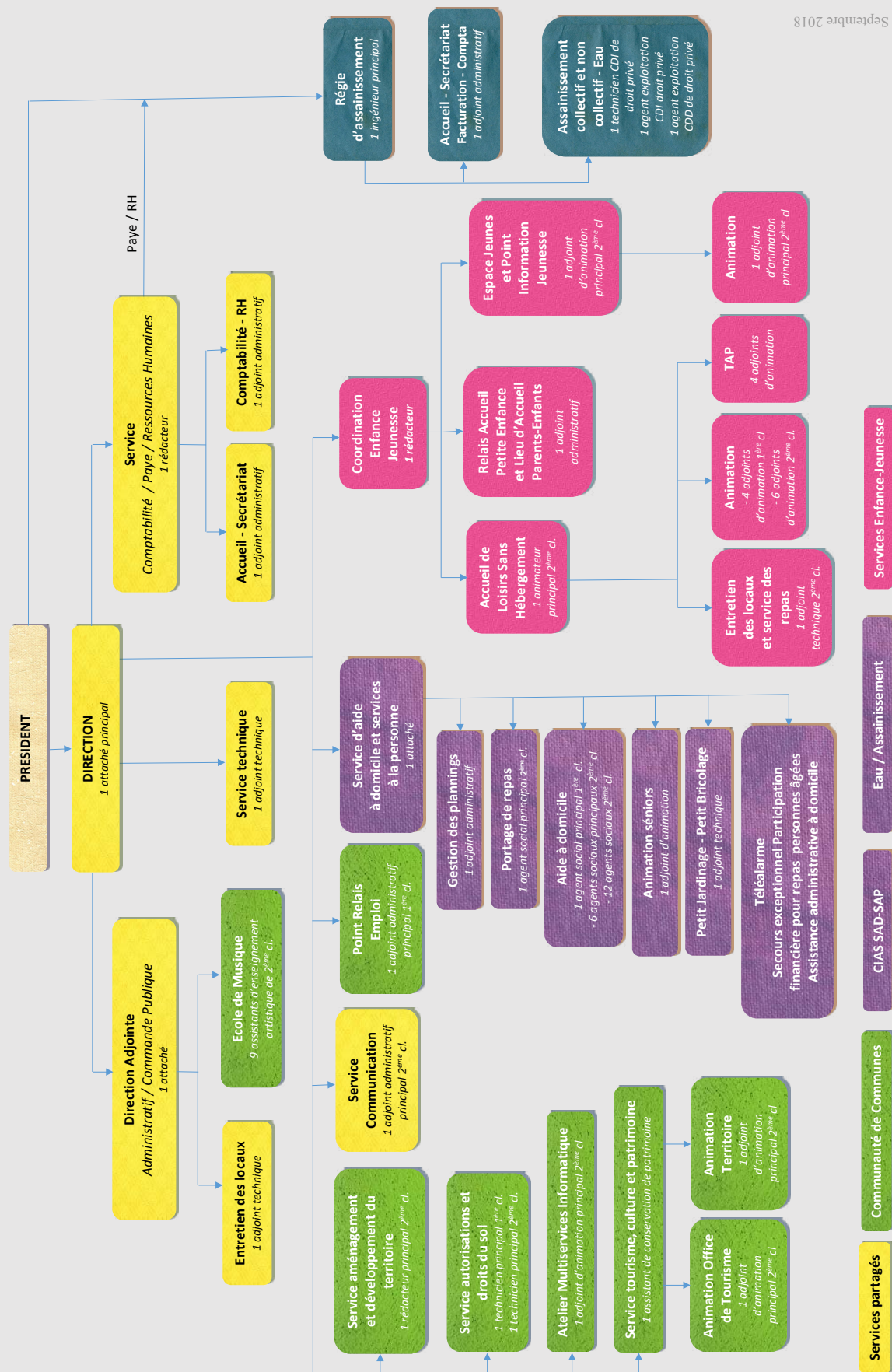
L'année s'est terminée par le traditionnel Marché de Noël le 15 décembre. 18 exposants et artisans locaux ont pu promouvoir leurs productions ou créations. Les animations proposées viennent ainsi apporter leur contribution au dynamisme commercial local.

L'été a été ponctué de nombreuses animations gratuites dont la journée Tourisme en Espace Rural ou encore la visite des rues pittoresques de la bastide grenadoise



ANNEXES

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS



Septembre 2018

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET					
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		
	A	G	5 222 050,47		
	B	H	510 589,11		
	+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	I	3 350 735,71		
	(si déficit)	(si excédent)			
	D	J	4 344 904,12		
	(si déficit)	(si excédent)			
	=		=		
	TOTAL (réalisations + reports)		13 428 279,41		

= A+B+C+D		= G+H+I+J		13 428 279,41	
-----------	--	-----------	--	---------------	--

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K	0,00	
	F	L	20 746,58	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F = K+L	

RESULTAT CUMULE	= A+C+E		5 364 669,60		= G+H+K		8 572 786,18	
	= B+D+F		2 386 326,90		= H+J+L		4 876 239,81	
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L		13 449 025,99	

DETAIL DES RESTES A REALISER					
Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	E	0,00	K	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
010	Stocks (4)	F	1 090 300,55	L	20 746,58
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		13 073,58
13	Subventions d'investissement		0,00		7 673,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20085	Opération d'équipement n° 20085	10 000,00	
20086	Opération d'équipement n° 20086	29 600,00	
20087	Opération d'équipement n° 20087	275 000,00	
20133	Opération d'équipement n° 20133	20 706,00	
20142	Opération d'équipement n° 20142	664 394,55	
20143	Opération d'équipement n° 20143	12 600,00	
20173	Opération d'équipement n° 20173	20 000,00	
20176	Opération d'équipement n° 20176	21 000,00	
20181	Opération d'équipement n° 20181	37 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-1-1 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 29 201,57	G 28 644,57
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I (si déficit) 557,02
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J (si déficit) 0,00
		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 29 201,57	= G+H+I+J 29 201,59

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 29 201,57	= G+I+K 29 201,59
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 29 201,57	= G+H+I+J+K+L 29 201,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	E 0,00	K 0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
010	Stocks (4)	F 0,00	L 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-1-1 du CGCT).

(2) Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 231-1-1 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		RÉCAPITULATIF		TOTAL	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 157 520,60	G	1 044 805,96
	Section d'investissement	B	1 008 595,92	H	2 153 326,60
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	954 410,35
	Report en section d'investissement (001)	D	740 495,19	J	0,00
				(si excédent)	
				(si déficit)	

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 906 611,71	= G+H+I+J	4 152 542,91
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L

RESULTAT CUMULE					
Section de fonctionnement	= A+C+E	2 157 520,60		= G+H+K	1 999 216,31
Section d'investissement	= B+D+F	1 749 091,11		= H+J+L	2 153 326,60
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 906 611,71		= G+H+I+J+K+L	4 152 542,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
		E	K
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
010	Stocks (4)	F	L
		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (cf. 2311-T du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 200 037,52	G 99 785,07
	Section d'investissement	B 1 595,07	H 200 000,00

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 65 356,23
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J (si excédent) 0,00

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	201 632,59	= G+H+I+J	365 141,36
--------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 200 037,52	= G+I+K 165 141,36
	Section d'investissement	= B+D+F 1 595,07	= H+J+L 200 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 201 632,59	= G+H+I+J+K+L 365 141,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	E 0,00	K 0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
010	Stocks (4)	F 0,00	L 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE					A1
EXECUTION DU BUDGET					
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		
	A	80 597,26	G	91 435,74	
	B	0,00	H	131,93	
+					
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	6 396,06	
	D	0,00	J	1 002,07	
=					
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	80 597,26	= G+H+J	
98 965,80					
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00	
	F	0,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	= K+L	
0,00					
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		= A+C+E	80 597,26	
	Section d'investissement		= B+D+F	0,00	
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	80 597,26	
= G+H+K					
97 831,80					
= I+J+L					
1 134,00					
= G+H+I+J+K+L					
98 965,80					
DETAIL DES RESTES A REALISER					
Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	E	0,00	K	
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00	
73	Impôts et taxes			0,00	
74	Dotations et participations			0,00	
75	Autres produits de gestion courante			0,00	
013	Atténuations de charges			0,00	
76	Produits financiers			0,00	
77	Produits exceptionnels			0,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
010	Stocks (4)	F	0,00	L	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		
13	Subventions d'investissement		0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-1-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 231-1-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)			
Section d'exploitation	A 435 918,79	G 331 535,50	G-A -104 383,29
Section d'investissement	B 63 981,67	H 166 738,22	H-B 102 756,55

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section d'exploitation (002)	C 0,00	I 208 723,78	
Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 1 376 599,97	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 499 900,46	Q= G+H+I+J 2 083 597,47	=Q-P 1 583 697,01

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Section d'exploitation	= A+C+E 435 918,79	= G+H+K 540 259,28	104 340,49
Section d'investissement	= B+D+F 63 981,67	= H+I+L 1 543 338,19	1 479 356,52
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 499 900,46	= G+H+I+J+K+L 2 083 597,47	1 583 697,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
011	Charges à caractère général	E 0,00	K 0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
10	Dotations, fonds divers et réserves	F 0,00	L 0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
201601	Opération d'équipement n° 201601	0,00	
201602	Opération d'équipement n° 201602	0,00	
201801	Opération d'équipement n° 201801	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		
VUE D'ENSEMBLE		
II	A1	

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	A	34 750,84	G	46 495,71	G-A
Section d'exploitation					11 744,87
Section d'investissement	B	6 460,00	H	33 490,30	H-B
					27 030,30

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	14 548,68
	(si déficit)		(si excédent)	
Report en section d'exploitation (002)	D	13 741,92	J	0,00
Report en section d'investissement (001)			(si excédent)	

TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	54 952,76	Q= G+H+I+J	94 534,69	=Q-P	39 581,93
--------------------------------	--	------------	-----------	------------	-----------	------	-----------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	34 750,84	= G+H+K	61 044,39
	Section d'investissement	= B+D+F	20 201,92	= I+J+L	33 490,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	54 952,76	= G+H+I+J+K+L	94 534,69

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
011	Charges à caractère général	E	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
70	Ventes produits fabriqués, prestations		
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subventions d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
013	Atténuations de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		
23	Immobilisations en cours		
26	Participat° et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).
(3) Les dépenses exceptionnelles sont les dépenses exceptionnelles de la section d'investissement, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).
(4) Les dépenses exceptionnelles sont les dépenses exceptionnelles de la section d'investissement, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).
(5) Les dépenses exceptionnelles sont les dépenses exceptionnelles de la section d'investissement, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).
(6) Les dépenses exceptionnelles sont les dépenses exceptionnelles de la section d'investissement, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 803 480,99	G 804 170,42
	Section d'investissement	B 1 730,08	H 10 608,66
		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 32 308,49
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 25 675,91
		+	

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	805 211,07	= G+H+I+J	872 763,48
--------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 12 013,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 12 013,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 803 480,99	= G+I+K 836 478,91
	Section d'investissement	= B+D+F 13 743,08	= H+J+L 36 284,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 817 224,07	= G+H+I+J+K+L 872 763,48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	E 0,00	K 0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 12 013,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Depenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20152	Opération d'équipement n° 20152	10 000,00	
20154	Opération d'équipement n° 20154	2 013,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-1-1 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 231-1-1 du CGCT).
(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

WWW.CC-PAYSGRENADOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

14, place des Tilleuls

40270 Grenade sur l'Adour

Tél. : 05 58 45 44 42

Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr